



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nigeria

Question écrite n° 62690

Texte de la question

Alors que le centième jour de l'enlèvement des 200 lycéennes nigérianes vient d'être tristement marqué, Mme Virginie Duby-Muller rappelle à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international le hashtag relayé avec force par les réseaux sociaux "*bring back our girls*". Plus qu'un slogan, il doit susciter une obligation morale pour chaque pays. Aussi elle lui demande quelles actions ont été entreprises par la France pour demander la libération des jeunes filles et quelles mesures il compte prendre pour intensifier l'engagement de notre pays tant au plan national qu'international afin d'obtenir leur libération.

Texte de la réponse

L'enlèvement de 279 lycéennes nigérianes par des membres de Boko Haram est survenu le 14 avril 2014 au coeur du fief de la secte terroriste, dans l'État de Borno (ville de Chibok). 53 lycéennes sont parvenues à s'enfuir, 226 seraient encore prisonnières. Depuis un an, l'État de Borno est le théâtre de violents combats opposant les forces armées nigérianes et le groupe terroriste. La population civile en paye le prix. Abubakar Shekau, le leader de la secte, a revendiqué l'enlèvement des jeunes filles le 5 mai et menacé de vendre ces dernières et de les marier de force. L'incertitude demeure quant à la localisation des captives. La France contribue à l'effort international pour le sauvetage des lycéennes, en déployant au Nigeria, depuis le 9 mai, une équipe spécialisée qui travaille en lien étroit avec les autorités nigérianes. Par ailleurs, le président de la République a organisé le 17 mai dernier, à la demande du président de la république fédérale du Nigeria, un sommet des chefs d'État de la région sur la sécurité au Nigeria. La France a ainsi marqué son engagement aux côtés du Nigeria dans sa lutte contre le terrorisme, dans le respect des droits de l'Homme, et a contribué à susciter une réponse régionale et internationale forte. Tous les voisins du Nigeria (Tchad, Bénin, Niger et Cameroun) étaient représentés par leur chef d'État, et les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne ont été associés. Le plan d'action né de ce sommet renforce la coopération entre le Nigeria et les pays frontaliers ; des actions spécifiques seront également entreprises en faveur du développement des zones concernées, avec un accent sur l'égalité homme-femme, les droits des femmes et des filles, notamment leur droit à l'éducation et le soutien aux victimes des violences sexuelles. Une première réunion de suivi de ce plan d'action, au niveau ministériel, s'est déroulée à Londres le 12 juin dernier. Mme Annick Girardin, secrétaire d'État au développement et à la francophonie, représentait la France. Cette réunion a permis de poursuivre la mobilisation en vue d'une meilleure coordination opérationnelle, entre les pays de la région, dans le cadre de la Commission du bassin du lac Tchad. Cette mobilisation a donné de premiers résultats : les organisations Boko Haram et Ansaru ont été placées sous sanctions des Nations unies ; les États de la région ont renforcé leur coopération opérationnelle, tant en matière de renseignement (création d'une cellule de fusion du renseignement) que de sécurisation des frontières (coordination des patrouilles et projet de force multinationale dans le cadre de la Commission du bassin du Lac Tchad). Une seconde réunion de suivi, au niveau ministériel, devrait se tenir à Abuja le 3 septembre prochain. La France y sera représentée, et continuera d'appuyer l'ensemble des pays concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62690

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6559

Réponse publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7317